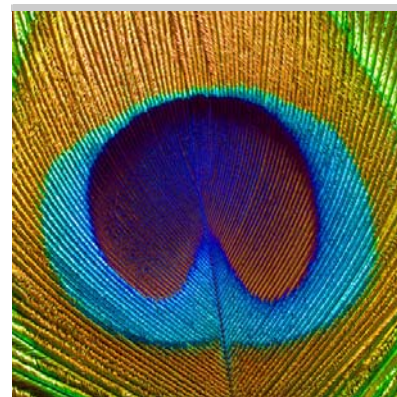


# Rapport annuel 2009 du Fonds de prévention du tabagisme



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la santé publique OFSP

# Sommaire

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>1</b> | <b>LE FONDS DE PREVENTION DU TABAGISME EN BREF.....</b>                | <b>3</b>  |
| <b>2</b> | <b>ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT .....</b>                            | <b>4</b>  |
| 2.1.     | TEMPS FORTS DE 2009 .....  | 4         |
| 2.2.     | ORGANISATION DU SERVICE FPT .....                                      | 4         |
| 2.3.     | PROJETS PROPRES AU FPT .....   | 5         |
| 2.4.     | DEMANDES DE FINANCEMENT .....  | 5         |
| 2.5.     | INFORMATION DU PUBLIC .....  | 8         |
| 2.6.     | MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION .....         | 8         |
| 2.7.     | PERSPECTIVES .....   | 10        |
| <b>3</b> | <b>PROJETS DE TIERS SOUTENUS EN 2009.....</b>                          | <b>11</b> |
| <b>4</b> | <b>FINANCEMENT .....</b>   | <b>21</b> |
| 4.1      | VUE D'ENSEMBLE DU SOUTIEN FINANCIER ACCORDE A DES TIERS .....          | 21        |
| 4.2      | STRATEGIE D'INVESTISSEMENT .....                                       | 24        |
| 4.3      | COMPTES ANNUELS 2009 .....   | 26        |
| 4.4      | EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES DÉTAILS DES COMPTES ANNUELS ..... | 27        |
| 4.5      | VUE D'ENSEMBLE DES ENGAGEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2009 .....               | 28        |

## Avant-propos



Le fonds suisse de prévention du tabagisme (FPT) perçoit 2,6 centimes sur chaque paquet de cigarettes vendu, ce qui représente un budget d'environ 16 millions de francs par an. Le fonds peut ainsi financer des mesures visant à réduire efficacement et durablement la consommation de tabac. Son impact s'étend aussi au sport puisque, comme le veut l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme (OFPT), 20 à 30 % de ses ressources sont consacrées à des projets dans le domaine du sport. Au cours des six dernières années, le fonds a largement contribué à la mise en œuvre et à la pérennisation d'initiatives novatrices dans le sport.

Parmi elles, on peut citer le concours « Un sport sans fumée » qui a été organisé l'année dernière dans le cadre de « cool and clean », le plus important programme de prévention suisse dans le domaine du sport. 196 clubs se sont associés à cette importante campagne de sensibilisation aux méfaits du tabac dans le cadre du sport et 58 d'entre eux ont renvoyé leurs statuts dûment complétés par un article à ce sujet, dans les délais impartis. 696 équipes ont participé au projet et 9549 sportifs ont signé le code d'honneur « Un sport sans fumée ».

Cette opération a également permis des avancées dans le domaine des installations sportives. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les 22 stades de la Ligue nationale suisse de hockey sur glace sont devenus des espaces non-fumeurs. Onze des 26 stades de l'Association Suisse de Football se sont également dotés de zones non-fumeurs. Grâce à « cool and clean », 292 maisons appartenant à des clubs sont désormais non-fumeurs et 211 communes disposent d'installations sportives non-fumeurs.

Le secteur du sport multiplie aussi les actions pour dissuader le plus grand nombre possible de jeunes de se mettre à fumer. Des dispositions sont prises pour réglementer la consommation de tabac au sein de l'équipe avant, pendant et après l'activité sportive. Par ailleurs, des conseils et du matériel d'information sont fournis aux organisateurs désireux de monter une manifestation sportive non-fumeurs.

Le service de gestion du FPT a entrepris durant l'année sous revue d'appliquer les recommandations découlant de l'évaluation externe du FPT. Il poursuit ses efforts pour mettre en place une gestion de l'efficacité de grande qualité. Ces exigences doivent permettre de renforcer l'utilité et l'efficacité des projets en tirant les enseignements des expériences précédemment réalisées.

Le milieu sportif entend contribuer à faire baisser la consommation de tabac et il soutient les objectifs du Programme national tabac 2008-2012 (PNT 2008-2012).

Matthias Remund  
Directeur de l'Office fédéral du sport (OFSP)

# 1 Le fonds de prévention du tabagisme en bref

Créé en 2003, le fonds de prévention du tabagisme (FPT) est géré et exploité depuis 2004 par un service rattaché administrativement à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Il trouve son fondement légal dans la loi fédérale sur l'imposition du tabac tandis que ses dispositions d'exécution sont ancrées dans l'ordonnance sur le FPT. Il est alimenté par une redevance de 0,13 centime par cigarette vendue en Suisse (2,6 centimes par paquet).

Le FPT a vocation à financer les mesures de prévention qui contribuent à réduire la consommation de tabac. Celles-ci peuvent notamment consister à dissuader les nouveaux fumeurs potentiels de commencer à fumer, à encourager les fumeurs désireux d'arrêter, à protéger les gens contre le tabagisme passif ou encore à améliorer le niveau d'information de la population sur les effets de la consommation de tabac. Le fonds accorde une grande importance à la prévention dans le domaine du sport. Il soutient par ailleurs des projets de recherche axés sur la pratique, à petite échelle.

Le service en charge de la gestion et de l'exploitation du fonds dispose de 2,6 postes équivalents plein temps (260 %), répartis entre trois temps partiels et peut faire appel à de nombreux spécialistes indépendants pour évaluer les demandes de financement. Il est par ailleurs activement soutenu et conseillé par une commission indépendante formée d'experts externes. Depuis le début de ses activités en 2004, le service a traité plus de 300 demandes de financement et alloué près de 116 millions de francs à des projets (jusqu'en 2012).

Les projets financés par le fonds doivent satisfaire à des exigences qualitatives élevées et contribuer à la stratégie nationale de prévention du tabagisme, exposée en détail dans le Programme national tabac 2008 – 2012. Dans le cadre de l'offre QualiPlus<sup>1</sup>, une formation de deux jours sur la gestion de projet ainsi que des conseils personnalisés sont proposés aux requérants pour les aider à élaborer leur projet et à déposer leur demande dans les règles.

En 2009, le service a en outre travaillé sur un système de gestion de l'efficacité qui a été lancé en 2010. Celui-ci met non seulement à la disposition des requérants les instruments nécessaires pour élaborer des projets efficaces, mais il permettra aussi à l'avenir d'étudier avec précision les effets des projets financés et de les publier chaque année. Ce bilan global sera utile pour la gestion stratégique.

Le Conseil fédéral a adopté à l'automne 2009 le projet de loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé (loi sur la prévention) ainsi que le message afférent. Le Parlement devrait délibérer sur cette loi à partir du printemps 2010. La loi sur la prévention a pour objet d'améliorer le pilotage des mesures de prévention, de promotion de la santé et de détection précoce des maladies en Suisse. La future organisation du FPT dépendra du résultat de la procédure parlementaire. En cas de création d'un institut de prévention national tel qu'il est prévu dans le premier projet de loi, le FPT y serait transféré. Comme l'a montré l'évaluation réalisée en 2007, la structure du FPT devra cependant être revue même si le Parlement écarte cette option.

---

<sup>1</sup> Pour un supplément d'information sur cette double offre, consulter la rubrique « Offre de conseils » du site Internet du FPT ([http://www.bag.admin.ch/tabak\\_praevention/06433/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/tabak_praevention/06433/index.html?lang=fr))

## **2 Organisation et fonctionnement**

Selon les dispositions d'exécution légales, le FPT a notamment pour tâches de conduire ses propres projets de prévention, de soutenir financièrement les projets de prévention réalisés par des tiers et d'informer l'opinion publique de ses activités.

Outre ces tâches permanentes, le fonds a également, durant l'année sous revue, mis en œuvre les recommandations issues de l'évaluation externe et remanié le cadre général des programmes cantonaux de prévention du tabagisme.

### **2.1. Temps forts de 2009**

#### ***Gestion de l'efficacité***

Ce système met des instruments à disposition pour planifier efficacement les projets de prévention, rend compte des effets obtenus et les utilise comme base de gestion stratégique (cf. page 9).

#### ***QualiPlus***

Cette offre de grande qualité, conçue par le service et mise en œuvre avec le concours d'un prestataire externe, propose une formation et des conseils aux personnes souhaitant déposer une demande auprès du fonds. (cf. page 9).

#### ***Nouveau cadre général pour les cantons***

A travers le nouveau cadre général qu'il a élaboré avec la collaboration active des représentants cantonaux, le FPT répond aux besoins des cantons et réunit les conditions d'une mise en œuvre à grande échelle de la stratégie nationale de prévention du tabagisme (cf. page 7).

### **2.2. Organisation du service FPT**

Le fonds est exploité et géré par un service qui est rattaché administrativement à l'unité de direction Politique de la santé de l'OFSP. Les tâches d'encadrement du personnel sont du ressort du vice-directeur de l'OFSP. Pour ce qui est des décisions relatives aux demandes de financement, celui-ci n'a, en sa qualité de responsable opérationnel, aucune influence en la matière.

Pour l'examen des demandes de financement, le service FPT peut s'appuyer sur un grand nombre d'experts suisses et étrangers ainsi que sur une commission d'experts indépendante.

Jusqu'à fin 2008, le service FPT était doté de deux postes équivalents plein temps pour accomplir sa mission. A la suite de l'évaluation externe de 2007, le chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI) a accordé un poste supplémentaire à 60 %. Ces capacités supplémentaires devaient permettre de mettre en œuvre les recommandations suivantes issues de l'évaluation :

- mise en place d'un système de gestion de l'efficacité ;
- mise en place d'une offre de conseil et de formation pour les requérants ;
- mise au concours de projets ciblés pour combler les lacunes de l'offre de prévention, non couvertes par les demandes soumises au fonds.

Le grand avantage du rattachement administratif du service FPT à l'OFSP est qu'il lui donne accès aux différents services de l'office tels que la division Droit (expertises et assistance juridique), les services linguistiques (traduction), l'unité de direction Politique de la santé (contrats et décisions) ainsi que la section Services financiers (comptabilité et finances). Ses frais de fonctionnement s'en trouvent considérablement réduits. En compensation de ces prestations, le FPT met 20 % de ses ressources en personnel à la disposition de l'OFSP.

| <b>Employés du service de gestion du FPT</b>                                       |                            |                               |
|--|----------------------------|-------------------------------|
| <b>Fonction</b>  | <b>Nombre de personnes</b> | <b>Equivalent plein temps</b> |
| Direction  | 1                          | 80 %                          |
| Vice-direction / communication   | 1                          | 90 %                          |
| Gestion de l'efficacité / Mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation | 1                          | 70 % <sup>1</sup>             |
| Compensation pour les prestations générales de l'OFSP                              | 0                          | 20 %                          |
| <b>Total</b>   | <b>3</b>                   | <b>260 %</b>                  |

(Etat en décembre 2009)

### **2.3. Projets propres au FPT**

Au cours de ses 5 premières années d'existence, le FPT n'a pas été actif dans ce domaine. Il attendait pour ce faire de voir si le financement de projets à la demande serait suffisant pour remplir les exigences de la stratégie d'investissement (cf. page 24) ou si ce système engendrerait des disparités entre les secteurs en termes de financement.

Selon les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation externe du FPT, il eut été bon de réfléchir à la question de savoir si et comment le fonds pouvait et devait réaliser ses propres projets à l'avenir. Une stratégie de promotion et d'investissement plus active était préconisée pour mieux couvrir les objectifs de prévention du tabagisme en Suisse. Ainsi, lorsque les demandes de financement de projets sont inexistantes ou trop rares dans un domaine particulier, le fonds devrait pouvoir, de son propre chef, mettre au concours ou lancer des projets dans ce champ d'activité afin de combler cette lacune. Dans son arrêté de juin 2008, le Conseil fédéral a chargé le service FPT de mettre notamment à profit les 60 % de capacités supplémentaires qui lui ont été octroyées pour prendre les choses en main dans ce domaine, tout en mettant en œuvre les autres recommandations issues de l'évaluation. Le projet « QualiPlus » est ainsi le premier projet propre au FPT et d'autres sont en préparation.

### **2.4. Demandes de financement**

Le service FPT réceptionne les demandes de financement trois fois par an. Les données sont communiquées environ un an à l'avance sur le site Internet du fonds. L'année sous revue, 51 demandes au total ont été réceptionnées et évaluées. Une décision a pu être rendue pour chacune de ces demandes.

<sup>1</sup> Déplacements internes au service de gestion, ce qui explique le pourcentage différent de 60 %

L'évaluation des demandes se fait selon une procédure standardisée, décrite sur le site Internet du fonds.

- Le service FPT s'assure que les demandes qui lui sont soumises remplissent les exigences formelles et notamment les normes et les indicateurs du système de qualité suisse quint-essenz. Basé sur des critères de qualité bien documentés et destinés à la réflexion ainsi qu'à l'évaluation de projets, celui-ci a été conçu et développé en permanence avec le concours de scientifiques et de personnes de terrain (cf. [www.quint-essenz.ch](http://www.quint-essenz.ch)). Le formulaire de demande s'appuie lui aussi sur ces normes. En se référant aux indicateurs présentés sur Internet, les requérants peuvent ainsi évaluer eux-mêmes les chances d'acceptation de leur projet.
- L'examen interne permet de déterminer la contribution stratégique du projet au Programme national tabac 2008–2012, conformément à l'art. 4 de l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme selon lequel les projets doivent réaliser une contribution à la stratégie nationale de prévention du tabagisme.
- Pour toutes les demandes dont le montant est supérieur à 100 000 francs, il est fait appel à deux experts externes.
- Pour ce qui est des projets portant sur le sport et l'activité physique, l'expertise de l'Office fédéral du sport (OFSP) est par ailleurs demandée.
- Les demandes accompagnées de tous les rapports sont soumises pour examen à la commission d'experts du fonds de prévention du tabagisme qui émet une recommandation dans le sens d'une acceptation, d'un remaniement ou d'un refus à l'attention du service.
- Le service prend sa décision finale en concertation avec le directeur de l'OFSP, en se basant sur les recommandations de la commission.

### ***Commission d'experts du fonds de prévention du tabagisme***

Le service FPT étudie les demandes avec le concours d'une commission consultative permanente, conformément aux règles fixées dans l'ordonnance sur la prévention du tabagisme. La commission garantit que les décisions sont bien étayées sur les plans technique et scientifique.

En 2009, elle était composée des membres suivants :

Président

D<sup>r</sup> **Georges Demierre**, ancien médecin cantonal de Fribourg

Membres

P<sup>r</sup> **Rainer Hornung**, Université de Zurich

P<sup>r</sup> **Claude Jeanrenaud**, Université de Neuchâtel

Mme **Nadja Mahler König**, Office fédéral du sport (depuis août 2009)

D<sup>r</sup> **Brian Martin**, Office fédéral du sport (jusqu'en avril 2009)

D<sup>r</sup> **Irène Renz**, Responsable Promotion de la santé, Bâle-Campagne

D<sup>r</sup> **Roy Salveter**, Office fédéral de la santé publique

M<sup>me</sup> **Barbara Weil**, Swiss Medical Association FMH

La commission d'experts a émis ses recommandations à l'attention du service FPT pour l'ensemble des demandes.

Fin avril, le D<sup>r</sup> Brian Martin a quitté l'Office fédéral du sport. Mme Nadja Mahler König a été nommée comme nouveau membre par l'ancien président du Département fédéral de l'intérieur (DFI), le conseiller fédéral Pascal Couchepin.

## ***Nouveau cadre général pour les cantons***

Le FPT aide financièrement les cantons à mener à bien les programmes cantonaux de prévention du tabagisme. Les conditions d'obtention d'un financement étaient jusqu'à présent régies par le document « Critères pour un cofinancement de programmes cantonaux par le Fonds de prévention du tabagisme », téléchargeable sur le site Internet du FPT, mais les cantons n'ont malheureusement guère fait usage de cette possibilité, probablement en raison de la clé de financement plutôt restrictive (50 % FPT / 50 % canton).

Par conséquent, le cadre général de l'octroi des aides financières a été passé au crible puis remanié en 2009, en collaboration avec des représentants cantonaux. Les deux principales modifications suivantes lui ont été apportées :

- Le FPT soutient déjà le développement des programmes cantonaux ou intercantonaux de prévention du tabagisme jusqu'à hauteur de 50 000 francs. Les cantons peuvent utiliser la procédure de demande simplifiée pour solliciter cette aide.
- Le FPT soutient la réalisation des programmes cantonaux et intercantonaux en prenant en charge respectivement jusqu'à 80 % et 90 % des frais globaux contre seulement 50 % auparavant.

Ces nouvelles règles sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et ont été vivement saluées par la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé ainsi que par l'Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS).

## ***Etablissement du budget***

Faute de prescriptions détaillées du fonds à ce sujet, les budgets accompagnant les demandes de financement révélaient une grande hétérogénéité, rendant les comparaisons croisées plus difficiles et nécessitant souvent des demandes de clarification. Aussi, l'année sous revue, le fonds a-t-il élaboré des prescriptions budgétaires en étroite collaboration avec le Contrôle fédéral des finances (CDF). Celles-ci entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

## ***Demandes de financement – statistique comparative des quatre dernières années d'exploitation***

|  | 2006      |              | 2007      |              | 2008      |              | 2009      |              |
|--|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|--------------|
| <b>Agréées</b>                                     | 26        | 40 %         | 32        | 49 %         | 19        | 38 %         | 22        | 43 %         |
| <b>Refusées</b>                                    | 28        | 44 %         | 21        | 32 %         | 22        | 44 %         | 22        | 43 %         |
| <b>A remanier</b>                                  | 7         | 11 %         | 12        | 19 %         | 7         | 14 %         | 3         | 6 %          |
| <b>Selon contre-proposition<sup>1</sup> du FPT</b> | 3         | 5 %          | 0         | -            | 2         | 4 %          | 4         | 8 %          |
| <b>Total</b>                                       | <b>64</b> | <b>100 %</b> | <b>65</b> | <b>100 %</b> | <b>50</b> | <b>100 %</b> | <b>51</b> | <b>100 %</b> |

Les chiffres des années d'exploitation 2004 et 2005 peuvent être consultés dans les rapports annuels précédents.

<sup>1</sup> La demande initiale n'a pas été approuvée mais le FPT a fait au requérant une contre-proposition qui a ensuite été financée.



## 2.5. Information du public

Le site Internet [www.prevention-tabagisme.ch](http://www.prevention-tabagisme.ch) est le principal canal de diffusion des informations du fonds de prévention du tabagisme. Outre les documents de base, les informations et les instruments nécessaires, on y trouve des renseignements sur les projets agréés ainsi que sur les organismes responsables et sur le montant du financement accordé.

La Newsletter FPT rend compte trois fois par an, et en trois langues, des nouveaux projets financés par le fonds, des enseignements tirés des projets achevés et des sujets d'actualité. Il est recommandé aux requérants de s'y abonner afin d'obtenir en temps utile les informations qui les concernent.

### ***Base de données de projet***

L'année sous revue, le service FPT a entrepris de simplifier la structure de son site Internet. Compte tenu du nombre croissant de projets soutenus par le fonds, il devenait en effet de plus en plus difficile d'y retrouver des projets spécifiques. Actuellement, ceux-ci sont classés par domaine d'activité et par ordre alphabétique. Cependant, bien que la plupart d'entre eux aient plusieurs orientations thématiques (par exemple « encourager les fumeurs à arrêter » et « protéger la population contre le tabagisme passif »), ils ne peuvent être classés que dans une seule catégorie sur le site. Cela ne facilite pas la recherche, sans compter que le nom du projet n'est pas toujours connu avec exactitude.

Le service FPT a donc chargé l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) d'élaborer une base de données pour faciliter la recherche aux utilisateurs du site. L'OFIT s'est inspiré de Topbox, l'instrument utilisé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFRG)<sup>1</sup>. La base de données recensant les différents projets du FPT sera disponible courant 2010. Des informations seront publiées à ce sujet sur le site du FPT ainsi que dans la Newsletter FPT.

### ***Informations sur la gestion de l'efficacité***

Dans le cadre de la gestion de l'efficacité (cf. page 9), il est prévu qu'à l'avenir la présentation des projets soit basée sur des modèles d'efficacité. Les modifications entreront en vigueur à compter de l'été 2010.

Pour préparer le terrain, le service FPT a lancé sur son site dès décembre 2009 une nouvelle rubrique à l'adresse des personnes et des organisations intéressées et notamment des futurs requérants. Celle-ci contient des informations et des exemples de planification des projets axée sur l'efficacité.

## 2.6. Mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation

En 2009, parallèlement à l'examen des demandes, le service FPT s'est essentiellement concentré sur la mise en place d'une gestion de l'efficacité et d'une offre de conseil et de formation pour les requérants. Ces deux mesures ont été prises sur mandat du Conseil fédéral et résultent des recommandations issues de l'évaluation externe du FPT.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> <http://www.ebg.admin.ch/dienstleistungen/topbox/suche/index.html?lang=fr>

<sup>2</sup> Le rapport d'évaluation peut être téléchargé à l'adresse :  
<http://www.bag.admin.ch/dokumentation/publikationen/01435/01795/index.html?lang=fr>.

## ***Gestion de l'efficacité***

Selon les conclusions de l'évaluation externe du FPT 2007, l'impact des projets soutenus financièrement par le fonds ne pouvait être évalué de manière satisfaisante. Recommandation a donc été faite de mettre en place un système de gestion de l'efficacité. Les dispositions nécessaires à cet effet ont été prises l'année sous revue.

Un groupe d'accompagnement a été constitué au sein duquel sont représentés :

- Office fédéral de la santé publique (OFSP) – représenté par Stefan Spycher, responsable de l'unité de direction Politique de la santé ;
- Office fédéral du sport (OFSP) – représenté par Nadja Mahler, responsable Recherche santé, membre de la Commission des experts du fonds de prévention du tabagisme ;
- Commission fédérale pour la prévention du tabagisme (CFPT) – représentée par Verena El Fehri, directrice de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT).

Dès la phase de conception du projet, et afin de pouvoir en déterminer l'impact, il convient de réfléchir aux changements à apporter au sein du groupe cible. Les modèles d'efficacité qui mettent en relation les ressources (ce que le groupe cible apporte au projet, comme un état de connaissances) et les résultats (les modifications visées dans le groupe cible) jouent un rôle de premier plan à cet égard. Ils comportent notamment un système d'objectifs qui clarifie les orientations du projet aussi bien à court qu'à long terme.

L'année sous revue, les informations relatives aux modèles d'efficacité et aux systèmes d'objectifs ont été mises à jour afin d'aider les requérants dans la conception de leurs projets ([www.tabak-prævention.ch](http://www.tabak-prævention.ch) / Rubrique Gestion de l'efficacité). Par ailleurs, un manuel d'organisation tenant pleinement compte des nouvelles données, notamment en termes de gestion des processus, a également été élaboré pour le service FPT.

Les effets des projets soutenus par le FPT seront mis à jour et publiés chaque année afin que les acteurs de la prévention du tabagisme intéressés puissent profiter des expériences réalisées. Compte tenu des connaissances ainsi acquises, le service FPT mettra éventuellement des projets au concours en s'appuyant sur les bases légales des marchés publics (cf. le chap. 2.3 ci-dessus). La compréhension de l'impact global des projets pourra ainsi servir le pilotage stratégique.

## ***QualiPlus – une prestation de service FPT pour améliorer la qualité des projets***

Au cours des dernières années, le FPT a dû refuser un grand nombre de demandes de financement car la structure des concepts n'était pas convaincante (par exemple, analyse des besoins déficiente ou formulation des objectifs inexacte ou manquante).

L'évaluation externe a souligné cette faiblesse et a recommandé de proposer une offre de conseils et de formation aux requérants. Faute d'avoir les capacités suffisantes pour fournir cette prestation, le FPT a pris l'initiative de lancer un appel d'offres public dans la Feuille officielle suisse du commerce. Il a trouvé un prestataire engagé et compétent en l'entreprise reflecta ag au printemps 2009. Celle-ci est spécialisée dans la gestion de projet et de la qualité et a son siège à Berne. L'offre destinée aux requérants comprend deux volets :

### *Conseil individuel*

Les requérants qui s'adressent au fonds peuvent bénéficier d'un conseil individuel en déposant une demande sur le site Internet du FPT. Le conseil met l'accent sur la structuration de l'ébauche de concept en s'appuyant sur les connaissances les plus récentes en matière de gestion de projet et de la qualité. Afin d'éviter tout conflit de rôle, aucun conseil spécifique n'est proposé en matière de prévention du tabagisme, étant entendu que les requérants disposent des connaissances techniques nécessaires dans ce domaine. Après la séance de conseil, le concept peut être retravaillé et présenté une nouvelle fois aux conseillers qui rédigeront, à la demande, une évaluation finale écrite à l'attention des requérants.

L'année sous revue, l'offre de conseil individuel a été sollicitée à onze reprises. Les retours écrits des requérants en ayant bénéficié, systématiquement portés à la connaissance du service FPT, ont été très largement positifs.

### *Cours de gestion de projet*

Une formation à la gestion de projet et de la qualité, sur deux jours, est organisée deux fois par an depuis novembre 2009.

Les cours traitent également des modèles d'efficacité et des systèmes d'objectifs étant donné que la gestion de l'efficacité sera appliquée en 2010 et du fait, qu'à partir de l'automne, toutes les demandes devront intégrer ces deux paramètres.

Les cours sont donnés en allemand ou en français, à Berne ou en Suisse romande. Le nombre minimal de participants est fixé à cinq personnes. L'année sous revue, un cours a été donné en allemand à sept participants. Aucune demande n'a été enregistrée en Suisse romande.

Les cours et les conseils individuels sont gratuits pour les requérants à l'exception des frais, qui ne sont pas pris en charge par le fonds. Ces prestations de services ne sont malheureusement utilisées que de manière hésitante, seulement lorsqu'un projet n'a pas été agréé.

## **2.7. Perspectives**

Parallèlement à l'examen des demandes, le service FPT se concentrera sur les défis suivants en 2010 :

### ***Personnel***

En 2010, un changement de personnel a eu lieu dans le secteur de la gestion de l'efficacité. Le poste mis au concours en octobre 2009 a pu être pourvu au 1<sup>er</sup> mars 2010.

### ***Base de données de projet***

La base de données de projets évoquée sous le précédent chapitre 2.5 est mise en place.

### ***Gestion de l'efficacité***

Suite à la mise en œuvre du système de gestion de l'efficacité, le site Internet, les formulaires de demande et les directives pour les rapports finaux devront être adaptés en conséquence.

### **Projets propres au FPT**

Le service FPT accomplira cette mission telle qu'elle est prévue par l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme, en fonction de ses capacités.

Les projets à mettre au concours seront sélectionnés en fonction d'analyses des besoins et du Programme national tabac 2008 – 2012. Les priorités seront fixées en concertation avec la commission d'experts consultative. L'année sous revue, celle-ci a recommandé la mise en œuvre d'un projet mais les mesures requises à cet effet n'ont toujours pas pu être prises.

## **3 Projets de tiers soutenus en 2009**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2009, 51 demandes ont été adressées au fonds de prévention du tabagisme. 22 d'entre elles ont été agréées. Dans quatre cas, le fonds a fait des contre-propositions qu'il a ensuite financées et, dans trois cas, il a renvoyé la demande pour qu'elle soit remaniée (total 29).

| <b>Demandes</b>           |    | <b>Etat</b>                  |           |                       |
|---------------------------|----|------------------------------|-----------|-----------------------|
| Demandes déposées en 2009 | 51 | - Agréées                    | 22        | CHF 36 525 037        |
|                           |    | - Renvoyées pour remaniement | 3         | CHF 16 541 678        |
|                           |    | - Contre-propositions du FPT | 4         | CHF 285 000           |
|                           |    |                              | <b>29</b> | <b>CHF 53 351 715</b> |

L'année sous revue, 22 demandes d'une valeur totale de 21 433 489 francs ont été rejetées.

Le prochain chapitre présente les projets **agréés** entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 31 décembre 2009 dans les différents domaines d'activité où le fonds de prévention du tabagisme accorde des subsides.

### ***Empêcher le début de la consommation de tabac***

#### **Expérience non-fumeur 2010-2013**

Dans le cadre du concours national « Expérience non-fumeur », en cours depuis l'an 2000, des classes s'engagent collectivement à renoncer, pendant six mois, à la consommation de tabac sous toutes ses formes.

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme et les organisations cantonales de prévention du tabagisme organisent le concours « Expérience non-fumeur », dans le cadre duquel les élèves de classes entières s'engagent à ne pas fumer pendant six mois. À l'issue du concours, un tirage au sort aura lieu parmi les classes qui auront respecté toutes les conditions de participation et les gagnants se verront attribuer des bons de voyage. Ces dernières années, en Suisse comme ailleurs en Europe, ce concours s'est révélé un moyen éprouvé et attrayant d'aborder en classe la thématique du tabagisme.

Durant l'année scolaire 2006/2007, l'efficacité d'« Expérience non-fumeur » a fait l'objet d'une évaluation indépendante dans des classes de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> année. Il résulte de ce suivi scientifique, entre autres conclusions, que l'un des atouts d'« Expérience non-fumeur » réside dans l'information dispensée aux jeunes. A l'issue des six mois de concours, ces classes sont bien mieux familiarisées avec les avantages qu'il y a à ne pas fumer et avec les inconvénients liés à la consommation de tabac. Les recommandations issues de l'étude ont été mises à jour.

Le fonds de prévention du tabagisme finance le concours durant trois années supplémentaires.

### **Apprentissage sans tabac (projet pilote)**

La ligue pulmonaire de St-Gall, en collaboration avec la ligue pulmonaire de Berne, accompagne dans ces deux cantons les jeunes apprentis tout au long de leur formation professionnelle et les motive à rester ou à devenir non-fumeurs pendant leur apprentissage. Le projet pilote s'étend sur une année. Le projet s'adresse aux jeunes de 14 à 19 ans. A ce stade de la vie, le risque de commencer à fumer est des plus élevés. Celles et ceux qui s'en abstiennent jusqu'à la fin de leur apprentissage s'y tiendront très vraisemblablement par la suite. Les apprentis des entreprises bernoises et saint-galloises sélectionnées sont encouragés à ne pas fumer ou à ne pas consommer de tabac sous d'autres formes (pipe à eau, cannabis, tabac à priser) durant une année entière de formation. Dans cette optique, les participants au projet signent une convention dont le respect sera contrôlé par le biais d'un questionnaire (déclaration spontanée) ainsi que par des tests CO. Afin de les motiver encore plus, des récompenses (incitations) sous forme pécuniaire ou matérielle sont prévues. Différents systèmes de récompense sont expérimentés dans les deux cantons. Outre diverses mesures d'encadrement, un conseil individuel gratuit est également prévu pour les apprentis souhaitant arrêter de fumer.

Le projet fait l'objet d'une évaluation externe dont les résultats sont déterminants pour la marche à suivre, p.ex., une éventuelle extension du projet à d'autres cantons.

### ***Promouvoir le sevrage du tabagisme***

#### **Programme national pour l'arrêt du tabagisme**

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme, la Ligue suisse contre le cancer et la Fondation suisse de cardiologie poursuivent le Programme national pour l'arrêt du tabagisme.

Le Programme national pour l'arrêt du tabagisme motive les spécialistes de la santé et leur permet de conseiller les personnes désireuses d'arrêter de fumer. De plus, la désaccoutumance est thématifiée au moins une fois par an à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, le 31 mai, et le public est informé des aides au sevrage éprouvées scientifiquement.

Le programme comprend six sous-projets qui traitent de différents domaines de la santé et le concours « Arrêtez de fumer » organisé lors de la Journée mondiale sans tabac. Chacun des sous-projets sera réalisé par un organisme responsable, en coopération avec des organisations spécialisées et professionnelles.

- Vivre sans tabac (depuis 2001, Ligue suisse contre le cancer)
- Tabagisme - Engagement du cabinet dentaire (depuis 2002, Ligue suisse contre le cancer)
- Offrir un conseil aux fumeurs dans les pharmacies (depuis 2004, Ligue suisse contre le cancer)
- Hospital Quit Support (conseils dispensés dans les hôpitaux pour arrêter de fumer, depuis 2005, Association suisse pour la prévention du tabagisme)
- Encourager les malades cardio-vasculaires et les diabétiques à cesser de fumer (projet I): interventions brèves des cardiologues et des diabétologues (depuis 2007, Fondation suisse de cardiologie)
- Encourager les malades cardio-vasculaires et les diabétiques à cesser de fumer (projet II): interventions des professionnels non médecins (depuis 2007, Fondation suisse de cardiologie)
- Concours « Arrêtez de fumer » à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac du 31 mai (depuis 1984, Association suisse pour la prévention du tabagisme)

Le fonds de prévention du tabagisme soutient le programme pendant trois années supplémentaires.

#### **Ligne stop-tabac**

Le service de consultation téléphonique « Ligne stop-tabac », mis en place par la Ligue suisse contre le cancer et l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, poursuit un double objectif: informer sur le tabagisme et assister les fumeurs dans leur sevrage tabagique ou en cas de rechute.

L'ordonnance sur le tabac oblige les fabricants à faire figurer, en alternance, des mises en garde sur les paquets de cigarettes. A partir de 2010, le numéro de la ligne stop-tabac figure sur les paquets de

cigarettes en plus de la mise en garde. A ce numéro, les fumeurs qui veulent arrêter obtiendront des conseils de spécialistes. Créé par la Ligue suisse contre le cancer, ce service est en fonction depuis l'été 2005.

Les informations fournies recouvrent les sujets suivants:

- tabac et consommation de tabac en général;
- risques de la consommation de tabac et bienfaits pour la santé lorsqu'on arrête de fumer;
- méthodes et moyens auxiliaires de la désaccoutumance tabagique;
- promotion d'un mode de vie sans tabac.

La ligne stop-tabac a été réalisée dès le début dans trois langues nationales: allemand, français et italien. Depuis lors, il est possible de se faire conseiller dans cinq autres langues: albanais, espagnol, portugais, serbe/croate/bosniaque et turc. La dernière période de financement a vu l'introduction des conseils proactifs: si elles le souhaitent, les personnes qui veulent arrêter de fumer sont rappelées à une date convenue; cet appel permet de vérifier leurs progrès de sevrage et de proposer une assistance supplémentaire.

Le FPT soutiendra financièrement la Ligne stop tabac jusqu'à la fin de 2012.

### **Nouveau design de l'offre de prévention du tabagisme feelok (projet: « Augmentation de l'utilisation, optimisation de la qualité et hausse de l'efficacité du programme de prévention du tabagisme sur [www.feelok.ch](http://www.feelok.ch) »)**

RADIX souhaite améliorer l'utilisation, la qualité et l'efficacité de la thématique « Tabac » de feelok. feelok est un programme d'intervention basé sur Internet, qui est employé à l'école et destiné aux élèves âgés de 12 à 18 ans. Le programme comporte onze rubriques liées à la santé, telles qu'amour et sexualité, tabac, alcool, confiance en soi, stress et cannabis. A l'aide de textes, d'animations, de jeux, de vidéos et de tests, les jeunes peuvent obtenir des informations complètes sur ces thèmes, ainsi que des conseils concrets, par exemple, sur la manière d'arrêter de fumer. Ils peuvent en outre échanger leurs expériences avec d'autres jeunes de leur âge. La rubrique consacrée au tabac est précisément l'une des plus utilisées.

L'amélioration de ce programme de prévention du tabagisme doit permettre à feelok de devenir la référence prioritaire pour les adolescents qui souhaitent se pencher sur la question du tabac via Internet dans le cadre de leurs activités scolaires ou sportives. Les enseignants qui souhaitent traiter ce sujet en classe à l'aide d'Internet doivent aussi pouvoir recourir à feelok. Didactique et instructif, cet outil encourage les jeunes à renoncer à la cigarette.

Un nouveau design permet d'éliminer les faiblesses apparues, lors de l'évaluation externe, dans la navigation et la conception du site Internet ainsi que dans les éléments interactifs (jeux et animations). Le fonds soutient la nouvelle conception de l'offre de prévention du tabagisme feelok avec un financement supplémentaire.

### **Etude préalable et analyse des besoins pour le développement d'un programme intégratif d'arrêt du tabac pour les fumeurs consommant aussi du cannabis**

Dans le cadre de cette étude préalable, l'Institut de recherche sur la dépendance et la santé de l'Université de Zurich (ISGF) analyse les besoins pour le développement d'un programme intégratif d'arrêt du tabac pour les fumeurs consommant aussi du cannabis.

Des études épidémiologiques montrent un lien entre la consommation de tabac et celle de cannabis. Les fumeurs quotidiens sont plus nombreux à consommer du cannabis que les fumeurs occasionnels. La consommation d'une substance entraîne souvent la consommation de l'autre. Des études ont montré que les consommateurs de tabac et de cannabis qui arrêtent de fumer une des deux substances augmentent alors leur consommation de l'autre produit. Ce problème n'est souvent pas pris en compte par les programmes d'arrêt du tabagisme ou de sevrage du cannabis.

L'ISGF essaye maintenant de déterminer les besoins et les bases d'un programme antitabac pour les fumeurs consommant en plus régulièrement du cannabis. Pour ce faire, l'institut analyse leur consommation des deux substances, leurs préférences et leurs besoins vis-à-vis de l'offre antitabac, ainsi que leurs expériences passées. Cette recherche doit en outre permettre de déterminer

d'éventuelles synergies au niveau des offres déjà existantes et de souligner les avantages et les inconvénients qu'apporterait une offre intégrative visant à mettre fin à la consommation de tabac et de cannabis.

### **Impact d'une intervention systématique d'aide à l'arrêt du tabagisme, pour les patients hospitalisés en raison d'un syndrome coronarien aigu en Suisse**

Les hôpitaux universitaires de Lausanne (Polyclinique médicale universitaire PMU) et de Genève (Service de Médecine de Premier Recours) étudient l'impact d'une offre pour l'arrêt du tabac destinée aux patients atteints d'une maladie cardiaque aiguë.

Chez les patients qui continuent de fumer après un syndrome coronarien aigu (SCA; p. ex., infarctus) le risque d'être de nouveau hospitalisés pour le même problème et de développer une maladie chronique est deux fois plus élevé que chez les personnes ayant arrêté de fumer après un tel événement. Un séjour hospitalier offre généralement aux fumeurs une bonne occasion d'aborder un sevrage tabagique: ils se trouvent à l'extérieur de leur environnement habituel dans un lieu où le tabagisme est interdit ou confronté à des obstacles. Ils sont, par ailleurs, dans une mesure toute particulière concernés par leur propre santé et plutôt disposés à modifier leur comportement. Une intervention systématique est donc judicieuse dans ce groupe de patients en vue de les inciter à arrêter de fumer. L'offre de sevrage tabagique qui est étudiée avec ce programme commence pendant le séjour hospitalier et comprend un à deux entretiens de conseils individuels par un médecin et des consultations de suivi systématiques par téléphone effectuées par un soignant spécialisé en tabacologie durant l'année suivant la sortie de l'hôpital.

Le but de l'étude consiste à déterminer si l'offre systématique a augmenté après une année le taux d'arrêt du tabagisme chez les patients atteints d'une maladie cardiaque aiguë. Cette étude est intégrée à ELIPS, un programme de prévention secondaire multidimensionnel visant de multiples facteurs de risque cardiovasculaire pour les patients hospitalisés en raison d'un SCA.

### ***Protéger la population du tabagisme passif***

#### **Effets des diverses réglementations contre le tabagisme sur les maladies respiratoires et cardiovasculaires ainsi que sur le comportement du personnel dans les établissements de restauration: étude de cohorte**

L'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Bâle, qu'abrite l'Institut tropical Suisse, étudie en collaboration avec l'Institut Universitaire Romand de Santé au Travail Lausanne et l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich comment l'instauration de l'interdiction de fumer dans les restaurants influe sur la santé de leurs employés.

Cette étude vise à rechercher si la santé des employés de restaurants et de bars ayant instauré une interdiction totale de fumer s'améliore davantage que celle de leurs homologues travaillant dans des établissements qui appliquent des mesures moins restrictives pour protéger les fumeurs passifs (séparation en espaces fumeur et non-fumeur, p. ex.). Elle s'intéresse par ailleurs aux effets de ces réglementations sur le comportement du personnel par rapport au tabagisme ainsi qu'à son attitude face aux réglementations adoptées en la matière et à leur application.

#### **Entreprises non-fumeurs**

Ce projet de la Ligue pulmonaire des deux Bâle soutient les entreprises à bannir le tabac de leurs locaux.

L'objectif principal du projet « Unternehmen rauchfrei » (entreprises non-fumeurs) consiste à informer les décideurs sur l'introduction de réglementations en matière de tabac aussi cohérentes que possibles, à les aider à mettre en œuvre et à communiquer les mesures prises. Outre la direction des entreprises et le responsable du personnel, il s'adresse également aux collaborateurs qui souhaitent cesser de fumer ou qui peuvent être encouragés à franchir ce pas. Pour ce faire, des coachs formés à la thérapie comportementale les accompagnent dans leur démarche. Par ailleurs, des séances d'information accompagnatrices véhiculent les connaissances fondamentales en matière de tabagisme et de tabagisme passif.

Le 1er mai 2010, la loi nationale sur la protection contre le tabagisme passif entrera en vigueur. De ce fait, les conditions-cadre du projet sont modifiées; les employeurs doivent néanmoins, à partir de cette date, protéger systématiquement leurs collaborateurs contre le tabagisme passif. La continuation et le développement de ce projet jusqu'en 2014 permettra à la Ligue pulmonaire des deux Bâle de soutenir dans toute la Suisse des entreprises qui veulent introduire et gérer des réglementations sur la consommation du tabac. Le suivi du projet met également l'accent sur le soutien des collaborateurs voulant arrêter de fumer.

Le FPT continuera de soutenir financièrement le projet pendant les quatre prochaines années.

### **Sensibiliser et informer le public**

#### **Appel d'offres public pour la campagne de prévention du tabagisme**

En 2009, l'Office fédéral de la santé publique a une nouvelle fois lancé un appel d'offres pour la campagne nationale de prévention du tabagisme. Le coût de la procédure de sélection (Pitch) a été pris en charge par le FPT.

#### **Prévention du tabagisme via les cours d'allemand langue étrangère/ seconde langue (Deutsch als Fremdsprache / Zweitsprache - DaF/DaZ)**

L'Institut des langues étrangères pour le monde professionnel et l'enseignement (ISSB) de la haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW) et l'association professionnelle du groupe de travail Allemand langue étrangère (AkDaF) élaborent des leçons sur le thème de la prévention du tabagisme pour le cours d'allemand langue étrangère/ seconde langue.

En Suisse, les migrants qui ne maîtrisent pas les langues officielles sont moins informés des conséquences nocives qu'engendre la consommation de tabac car les messages et les offres de prévention les atteignent peu ou pas du tout. L'intégration linguistique et culturelle permet de mieux comprendre les messages véhiculés par la prévention et les informations sur la consommation de tabac, influençant aussi bien le comportement vis-à-vis de la cigarette que les attitudes de consommation des fumeurs.

Les migrants ne parlant aucune des langues officielles sont difficiles à atteindre car ils appartiennent à différents groupes socioculturels, socioéconomiques et ethniques, souvent trop peu organisés en Suisse. Les cours de DaF/DaZ sont particulièrement adaptés pour toucher ces groupes cible dans une large mesure.

L'ISBB développe des leçons doubles (2x45 minutes chacune) pour les cours DaF/DaZ en basant, d'une part, son travail sur le rapport «Prévention et promotion de la santé transculturelles en Suisse». L'institut a, d'autre part, tenu compte des avis des experts de la prévention transculturelle du tabagisme et de la dépendance travaillant à l'Institut de recherche sur la dépendance et la santé de Zurich (ISGF). Le matériel d'enseignement et d'apprentissage est constitué de cahiers et de feuilles de travail pour le cours, ainsi que de matériel complémentaire pour l'autoformation. Par ailleurs, un atelier d'initiation, ainsi que des aides et des instructions didactiques sont prévus pour les enseignants DaF/DaZ.

L'évaluation du projet se fait en externe. En plus des compétences en langue, l'évaluation analysera l'évolution des connaissances en matière de prévention et d'arrêt du tabagisme.

#### **Tiryaki Kukla: prévention du tabagisme chez les migrants d'origine turque**

L'Institut de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF), et Public Health Services veulent élargir les connaissances de la population migrante d'origine turque sur les dangers de la consommation de tabac. Leur objectif est de changer l'opinion de cette population turque/kurde par rapport au tabagisme et de diminuer le nombre de fumeurs parmi eux.

En Suisse, les personnes d'origine turque font partie de la population migrante présentant le taux le plus élevé de fumeurs (42 % des femmes et 53 % des hommes). Et pourtant, il existe encore très peu d'offres spécifiques destinées à ce groupe cible. C'est la raison pour laquelle l'ISGF adapte actuellement le fameux projet de prévention Tiryaki Kukla, réalisé avec succès en Grande-Bretagne, afin de le mettre en œuvre en Suisse en l'accompagnant d'une campagne de communication



médiatique. L'institut peut s'appuyer pour ce faire sur les expériences faites avec le projet pilote intitulé « thérapie de désaccoutumance au tabac destinée aux migrants d'origine turque », également inspiré d'un projet britannique.

Ce projet a pour objectif de transmettre des connaissances sur les dangers du tabagisme et de faire connaître les offres de désaccoutumance existantes. Il s'agit d'obtenir un changement de comportement parmi les groupes cibles (arrêt de la consommation de tabac ou réduction du nombre de cigarettes) et une protection contre le tabagisme passif au sein des sociétés et des communautés. La décision de continuer le projet et de l'adapter à d'autres groupes de migration fortement touchés par le tabagisme sera prise sur la base des résultats de l'évaluation.

### **Sur les routes de Suisse pour la promotion de la santé**

La société de production allcomm productions ag va réaliser une série de dix reportages courts sur les thèmes de la santé et notamment de la prévention du tabagisme. Ces dix épisodes de six minutes seront diffusés pendant une année le samedi soir avant le programme principal de la télévision suisse. Dans les dix épisodes de cette émission de télé-réalité, une « Fée de la santé » (nom provisoire) parcourt la Suisse à la rencontre de personnes s'adonnant à des loisirs variés, que se soit dans un centre de fitness, en discothèque ou sur une aire de jeu. Elle parle avec eux de leur santé et leur prodigue des conseils pour un comportement responsable. La consommation de tabac est systématiquement abordée et l'activité physique, l'alimentation et la consommation d'alcool sont aussi traités au fil des épisodes.

L'émission présente aux spectateurs des comportements types et les encourage à réfléchir à leurs habitudes et à leur mode de vie. Grâce à la diversité des lieux de tournage, les spectateurs peuvent facilement s'identifier aux protagonistes, ce qui les sensibilise ou les confronte à leur propre comportement. Le but de la campagne est de renforcer leur culture sanitaire.

La ligne stop-tabac est mentionnée dans chaque épisode et un site internet peut être consulté pour plus d'informations sur le tabagisme.

### ***Développer le réseau des organisations actives et créer des conditions-cadre***

#### **UICC/ GLOBALink: développement et mise à jour du portail du réseau international regroupant des spécialistes en matière de prévention du tabagisme**

GLOBALink constitue un réseau international de spécialistes actifs dans le domaine de la prévention et du contrôle du tabagisme. L'Union Internationale contre le Cancer (UICC) procède au remaniement de la plate-forme [www.globalink.org](http://www.globalink.org) et la complète par un forum suisse.

Le réseau GLOBALink réunit plus de 6'600 spécialistes originaires de plus de 120 pays, qui sont actifs dans le domaine de la prévention et du contrôle du tabagisme. La plate-forme [www.globalink.org](http://www.globalink.org) favorise l'échange de connaissances et la mise en réseau. Les spécialistes intéressés ont ainsi la possibilité d'entretenir des échanges dans leur langue nationale au sein de divers forums consacrés à des thèmes choisis et destinés à des régions ou des pays spécifiques. Outre une revue de presse quotidienne regroupant des informations du monde entier et un aperçu régulier des publications scientifiques, GLOBALink propose à ses membres, entre autres, un service d'assistance, l'hébergement de pages Internet ainsi qu'un système pour les pétitions en ligne.

Le site [www.globalink.org](http://www.globalink.org) va faire l'objet d'une importante mise à jour, sous la forme d'un projet.

L'UICC est à la recherche d'une solution informatique adaptée aux besoins actuels et futurs concernant la plate-forme GLOBALink qui est devenue quelque peu désuète sur le plan technique. Par ailleurs, elle complète les offres existantes, traduit les contenus dans d'autres langues et, par la publicité, étend le réseau à de nouveaux membres. C'est dans ce but qu'un forum spécifique à la Suisse a été mis en place.

Le FPT finance partiellement le projet. Sa réalisation a été provisoirement suspendue par l'UICC. Aucune prestation n'a encore été fournie.

## **Promouvoir la recherche**

### **Restauration au Tessin: évolution du chiffre d'affaires**

L'Université de Lugano étudie l'évolution du chiffre d'affaires dans les établissements de restauration tessinois après l'introduction de l'interdiction de fumer en 2007. Elle développe à cet effet toute une série d'indicateurs et en prévoit la récolte des données.

On sait peu de choses sur l'évolution effective du chiffre d'affaires des restaurateurs tessinois avant et après l'interdiction de fumer en avril 2007. Dans les sondages effectués en 2007 et en 2008, ceux qui, déjà avant l'interdiction, s'opposaient à celle-ci indiquent avoir subi des pertes sur leur chiffre d'affaires et une baisse de fréquentation de leur établissement. Les adeptes de la réglementation ne constatent cependant pas un tel phénomène. L'Université de Lugano va donc calculer l'évolution effective du chiffre d'affaires dans la restauration au Tessin avant et après l'interdiction de fumer.

### **Enquête: la perception des risques liés au tabagisme chez les 15-19 ans**

L'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel mène une enquête sur la perception des risques et des conséquences du tabagisme au sein des groupes d'âges où la probabilité de commencer à fumer est la plus élevée.

Les campagnes de prévention actuelles destinées aux jeunes et visant à les empêcher de commencer à fumer sont, en général, principalement efficaces à moyen terme. Cela s'expliquerait notamment par le fait que les informations ne sont pas diffusées de manière suffisamment ciblée. L'accent n'est probablement pas assez ou pas du tout mis sur les conséquences négatives du tabagisme qui pourraient le plus inciter les jeunes à modifier leur comportement.

Le projet, dans une première phase, vise à définir grâce à des enquêtes quels sont les arguments susceptibles d'interpeller les jeunes et de changer leur comportement.

Dans une deuxième phase, on sélectionnera trois pays dans lesquels la prévention du tabagisme auprès des jeunes s'est révélée efficace sur le long terme ainsi que trois pays où la proportion de jeunes qui commencent à fumer n'a pas baissé jusqu'à présent. Les campagnes de prévention menées dans ces six pays seront analysées sur la base des arguments relevés au cours de la première phase. S'il ressort que le succès des campagnes résulte d'une telle argumentation, cela devrait permettre d'améliorer l'efficacité des messages de prévention destinés aux jeunes.

### **Effet d'un traitement nicotinique de substitution gratuit conjugué à une offre de sevrage tabagique sur Internet**

L'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Genève et le Département de médecine et de santé communautaires de l'Université de Lausanne analysent les effets sur le changement comportemental d'un traitement en matière de sevrage tabagique conjuguant traitement nicotinique de substitution (TNS) gratuit et offre de sevrage tabagique sur Internet ([stop-tabac.ch](http://stop-tabac.ch)).

La plupart des fumeurs entreprennent un sevrage tabagique sans recours à des produits de TNS ou à une thérapie comportementale en guise de soutien. Ces tentatives de sevrage se soldent souvent par un échec. Certains produits de substitution nicotinique comme, p. ex., les gommes à mâcher, peuvent être obtenues et utilisées sans suivre de thérapie comportementale. Il est pourtant démontré que la probabilité de succès d'un sevrage tabagique est sensiblement plus grande lorsque des produits de TNS sont combinés à une telle thérapie que dans les cas où ils sont utilisés seuls. Les thérapies comportementales ne sont toutefois pas toujours possibles en raison du temps qu'elles nécessitent, de leur coût ou du manque d'offres en la matière. Internet permet de contourner ces obstacles car il propose un conseil personnalisé sans perte de temps, auquel de nombreuses personnes peuvent recourir simultanément.

L'effet à court terme des offres disponibles sur Internet a déjà été mis en évidence. La présente étude vise à analyser les effets à long terme (douze mois) de la conjugaison d'une telle offre avec des produits de TNS gratuits, dont l'efficacité est également reconnue. L'étude aura également pour objectif de déterminer si les caractéristiques propres aux participants, comme le degré de dépendance tabagique, les facteurs sociodémographiques et les maladies qui y sont liées (notamment les dépressions), exercent une influence sur l'efficacité de la thérapie. A cet effet, une étude randomisée contrôlée sera menée, réunissant 600 fumeurs, avec un suivi sur douze mois.

## **Projets de prévention du tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique**

### **cool and clean 2009-2012: prévention et promotion de la santé au sein du sport suisse**

Synonyme d'une pratique loyale et saine du sport, « cool and clean » est le plus important programme national de prévention qui ait jamais été lancé dans le domaine sportif. Les promoteurs en sont Swiss Olympic, l'Office fédéral du sport (OFSP) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Sur la base d'une évaluation externe détaillée, il a été décidé de poursuivre et de développer ce programme. Le Fonds de prévention du tabagisme offre son soutien financier pour un délai supplémentaire de trois ans.

« cool and clean » comprend les champs d'action suivants:

- « cool and clean » pour les Swiss Olympic Talents (espoirs du sport de compétition)
- « cool and clean Power » pour le sport des jeunes
- « Sport sans fumée » pour les associations sportives
- « cool and clean » pour les sportifs d'élite
- « cool and clean » pour les manifestations sportives
- « cool and clean » pour les centres sportifs

Mis à part dans le concours «sport sans fumée» et le projet pour des centres sportifs sans fumées, on trouve au cœur de tous les programmes partiels, les différents engagements (conventions d'objectifs) sur les thèmes « atteindre les objectifs/accéder à l'élite », « fair-play », « réussir sans dopage » et «éviter la consommation de tabac, d'alcool et de cannabis». Tous les protagonistes se réfèrent à ces engagements et formulent en plus les leurs. Ils s'engagent à les respecter, prenant ainsi part à un vaste mouvement de prévention.

La prévention du tabagisme constitue l'un des points forts du programme et poursuit les objectifs suivants:

- L'objectif premier de «cool and clean» consiste à empêcher que les enfants et les adolescents se mettent à fumer dans leur environnement sportif et - s'ils fument déjà - à leur faciliter le sevrage. Il s'agit d'encourager les jeunes sportifs de 10 à 20 ans, et leurs moniteurs, à signer des engagements, et de les aider à s'y tenir.
- Le deuxième objectif du programme consiste à assurer une protection contre le tabagisme passif dans les centres sportifs et lors des manifestations sportives.
- Le troisième objectif vise à sensibiliser et à informer de la prévention du tabagisme toutes les personnes actives dans le domaine sportif.

Ces six dernières années, « cool and clean » est devenu un programme national de grande envergure. Jusqu'à ce jour, près de 90'000 jeunes ont signé les engagements de « cool and clean ». Pratiquement 100 % des espoirs suisses sont membres de la communauté « cool and clean ». Plus de 500 camps de sport ont été organisés selon le programme «cool and clean» ainsi que 17 manifestations sportives internationales, 45 nationales et 90 régionales. Plus de 200 centres sportifs, club-houses et restaurants ont été aménagés en zones non-fumeurs grâce à « cool and clean » au cours de ces dernières années.

Du point de vue du contenu, il est prévu pour les prochaines années de consolider les résultats obtenus et - si nécessaire - de faire évoluer le projet de manière ciblée, sur la base des expériences faites jusqu'à ce jour ainsi que des recommandations de l'évaluation externe. Le projet « cool and clean » vise notamment à pouvoir introduire d'ici à 2012 les nouveautés suivantes:

- Suivant l'âge des sportifs et le type de sport exercé, on constate des différences de comportement par rapport à la santé. Ces différences seront davantage prises en compte grâce, p. ex., à un matériel didactique spécialement conçu à cet effet.
- Les activités dans le secteur de la prévention structurelle seront renforcées: les exploitants de centres sportifs ainsi que les organisateurs de manifestations sportives seront encore davantage

soutenus dans leur engagement en faveur de la lutte contre la fumée et de la protection de la jeunesse.

- La décision de participer et la procédure d'inscription seront orientées davantage sur les adolescents afin que ces derniers se sentent plus concernés par ces engagements. La plateforme « Sportfriends » constitue déjà un premier pas dans cette direction. Le principal objectif reste toutefois que les moniteurs s'engagent eux-mêmes dans le projet « cool and clean » afin que les thèmes dont il est question soient abordés au sein des équipes. C'est par ce biais que les moniteurs transmettront les messages de « cool and clean » aux adolescents.

### **Prévention du tabagisme dans les salles de sport – Programmes « Midnight Sports » et « Open Sunday »**

L'association Midnight Projekte Schweiz (MPCH) propose aux adolescents un programme de loisirs et de sports facilement accessible et axé sur la promotion de la santé dans un environnement non-fumeurs et à l'abri de toute toxicomanie.

Depuis 1999, l'association MPCH, engagée dans le travail avec la jeunesse et l'animation pour les enfants, propose des activités dans les salles de sport.

L'idée de base consiste à offrir aux enfants et aux adolescents l'accès au jeu et au sport même sans carte de membre d'une association et taxe d'inscription, leur permettant ainsi de pratiquer un loisir qui leur est profitable. La prévention de la consommation d'alcool et du tabagisme est un objectif prioritaire, outre l'intégration et la prévention de la violence.

A l'origine, le programme « Midnight Sports » qui travaille avec des jeunes de 13 à 18 ans se déroulait dans le cadre des salles de sport à certaines heures du soir et de la nuit, le samedi. L'offre « Open Sunday » pour laquelle les salles de sports sont ouvertes le dimanche a été créée à l'intention des jeunes de 7 à 12 ans.

L'association MPCH continue de mener son projet soutenu en amont (2008 - 2009) par le FPT et l'élargit. Pour le FPT, les objectifs de la prévention du tabagisme sont majeurs. Les enfants et les adolescents ont, grâce à ce programme, la possibilité de faire d'autres sorties que celles qui encouragent le tabagisme. De plus, des mesures sont prises en vue d'informer les responsables locaux sur les conséquences du tabagisme et la manière de l'empêcher.

## ***Programmes***

### **Fribourg: programme cantonal tabac 2009 - 2013**

Dans le canton de Fribourg, le centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET) mène un programme cantonal sur plusieurs années qui compte des projets partiels s'articulant autour de divers champs d'action.

La prévention contre le tabagisme est une tâche du canton de Fribourg ancrée dans la loi. Le projet cantonal tabac 2009 - 2013 vient s'inscrire dans le programme national tabac 2008 - 2012. Ainsi, la mission et les objectifs généraux du programme national sont transférés dans un contexte cantonal. Le nombre de cas de maladie et de décès dus au tabagisme doit être réduit (mission). Il importe de diminuer également la proportion des fumeurs, des fumeuses et des personnes exposées au tabagisme passif (objectifs généraux).

Pour ce faire, des mesures et des objectifs d'efficacité ont été définis dans les champs d'action suivants: « Campagnes, information et coordination », « Dissuader les fumeurs potentiels de commencer », « Protéger la population contre le tabagisme passif » et « Encourager les fumeurs à arrêter ».

Le programme mise sur des mesures à la fois comportementales et contextuelles. Il est intégré dans des activités nationales, régionales et locales, fondé sur des faits et adopte une approche participative.

Il est dirigé par un groupe de pilotage composé du médecin cantonal et de la directrice des ligues de la santé. Le CIPRET assure la mise en œuvre opérationnelle du programme.

Le programme est évalué de manière exhaustive. En effet, un volet de l'évaluation a lieu sous forme d'autoévaluation et un autre fait l'objet d'une évaluation externe. Une enquête auprès de la population

avant le lancement du programme et au moment de sa conclusion constitue un des éléments centraux de l'évaluation de l'impact.

### **Programme de prévention du tabagisme 2009 – 2013 du canton de Vaud**

Le CIPRET-Vaud (Centre d'Information pour la PREvention du Tabagisme) mène un programme sur plusieurs années qui s'articule autour de divers champs d'action.

La prévention du tabagisme, inscrite dans la loi et dans un plan cantonal d'action, est une tâche dévolue au canton de Vaud. Son Programme de prévention du tabagisme 2009 - 2013 fait partie intégrante du Programme national tabac 2008 - 2012. Ainsi, la mission et les objectifs généraux du programme national sont transférés dans un contexte cantonal. Le nombre de cas de maladie et de décès dus au tabagisme doit être réduit (mission). Il importe de diminuer également la proportion des fumeurs et des personnes exposées au tabagisme passif (objectifs généraux).

Pour ce faire, des mesures et des objectifs d'efficacité ont été définis dans les champs d'action suivants: « Information et communication », « Promotion d'une vie sans tabac (dissuader les fumeurs potentiels de commencer) », « Protéger la population contre le tabagisme passif » et « Encourager les fumeurs à arrêter (information et encouragement) ».

Le programme mise sur des mesures à la fois comportementales et contextuelles. Il est intégré dans des activités nationales, régionales et locales, fondé sur des faits et adopte une approche participative.

La conduite opérationnelle du programme est assurée par le CIPRET et par la responsable du projet pour la prévention des dépendances du Service de la santé publique. Le bureau stratégique est composé du secrétaire général des Ligues de la santé et de la responsable de la division Promotion de santé et prévention du Service de la santé publique.

Le programme est évalué de manière exhaustive. En effet, un volet de l'évaluation a lieu sous forme d'autoévaluation et un autre fait l'objet d'une évaluation externe. Une enquête auprès de la population avant le lancement du programme et au moment de sa conclusion constitue un des éléments centraux de l'évaluation de l'impact.

### **Programme cantonal de prévention du tabagisme 2010 – 2014 au Tessin**

L'Associazione svizzera non-fumatori (ASN) est le centre de référence cantonal pour la prévention du tabagisme et réalise au Tessin, sur mandat du canton, un programme de prévention du tabagisme sur plusieurs années avec des sous-projets dans différents champs d'action.

Le programme de prévention du tabagisme du Tessin fait partie du Programme national tabac 2008 - 2012 (PNT) et se base sur un plan d'action cantonal. Il inscrit dans le contexte cantonal la mission et les objectifs prioritaires du PNT: diminuer, dans le canton, la proportion des fumeurs et celle des personnes qui sont exposées à la fumée des autres.

Pour ce faire, des mesures et des objectifs d'efficacité ont été définis dans les champs d'action suivants: « Encouragement d'un mode de vie sans tabac », « Protection contre le tabagisme passif » et « Aide au sevrage tabagique ».

Le programme prévoit des mesures de prévention ciblées à la fois sur le contexte et sur le comportement, et s'inscrit dans le cadre des activités nationales, régionales et locales. La concrétisation du programme est assurée par l'ASN sur mandat du Département de la santé et des affaires sociales du canton du Tessin. Le responsable du Bureau de promotion et d'évaluation sanitaire assume la supervision des opérations.

Le programme est évalué de manière exhaustive en deux parties : l'autoévaluation et l'évaluation externe. Elément central de l'analyse d'impact, une enquête sera menée au sein de la population avant le début du programme et après son achèvement.

## 4 Financement

### 4.1 Vue d'ensemble du soutien financier accordé à des tiers

Le tableau ci-après récapitule tous les engagements financiers contractés par le fonds de prévention du tabagisme en 2009. La plupart d'entre eux s'étalent sur plusieurs années et les versements sont répartis en conséquence sur la durée du projet.

#### *Empêcher le début de la consommation de tabac*

| Projet                                    | Responsables   | Durée du projet         | Montant agréé    | Exercice 2009  |
|---|--|-------------------------|------------------|----------------|
| Expérience non-fumeur 2010-2013*          | Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT Suisse) | 01.06.2010 - 30.09.2013 | 2 294 000        | 0              |
| Apprentissage sans tabac (projet pilote)* | Ligue pulmonaire de St-Gall<br>Ligue pulmonaire de Berne       | 01.08.2009 - 31.08.2010 | 274 479          | 150 544        |
| <b>Total</b>                              |  |                         | <b>2 568 479</b> | <b>150 544</b> |

#### *Promouvoir le sevrage du tabagisme*

| Projet  | Responsables  | Durée du projet         | Montant agréé | Exercice 2009 |
|---|---|-------------------------|---------------|---------------|
| Programme national pour l'arrêt du tabagisme  | AT Suisse<br>Ligue suisse contre le cancer<br>Fondation suisse de cardiologie   | 01.02.2010 - 31.01.2013 | 6 228 000     | 0             |
| Ligne stop-tabac  | Ligue suisse contre le cancer<br>AT Suisse  | 01.01.2010 - 31.01.2013 | 1 429 000     | 0             |
| Nouveau design de l'offre de prévention du tabagisme feelok*  | RADIX   | 31.01.2010 - 31.01.2011 | 140 256       | 0             |
| Etude préalable et analyse des besoins pour le développement d'un programme intégratif d'arrêt du tabac pour les fumeurs consommant aussi du cannabis | Institut de recherche sur la dépendance et la santé de l'Université de Zurich ISGF                                    | 01.02.2010 - 31.10.2010 | 53 369        | 0             |
| Impact d'une intervention systématique d'aide à l'arrêt du tabagisme, pour les patients hospitalisés en raison d'un syndrome                          | Université de Lausanne,<br>Polyclinique médicale universitaire (PMU)<br>Hôpitaux Universitaires de Genève, Service de | 01.04.2010 - 15.01.2013 | 296 721       | 0             |

\* Pour une meilleure lisibilité, le projet n'est présenté que sous un seul des aspects qu'il couvre. Pour le calcul des investissements par domaine, les coûts sont répartis entre tous les domaines concernés.

|                            |                                |  |                  |          |
|----------------------------|--------------------------------|--|------------------|----------|
| coronarien aigu en Suisse* | Médecine de Premier<br>Recours |  |                  |          |
| <b>Total</b>               |                                |  | <b>8 147 346</b> | <b>0</b> |

### ***Protéger la population du tabagisme passif***

| <b>Projet</b>  | <b>Responsables</b>  | <b>Durée du projet</b>     | <b>Montant agréé</b> | <b>Exercice 2009</b> |
|--|--|----------------------------|----------------------|----------------------|
| Effets des diverses réglementations contre le tabagisme sur les maladies respiratoires et cardiovasculaires ainsi que sur le comportement du personnel dans les établissements de restauration: étude de cohorte | Swiss Tropical and Public Health Institute (Swiss TPH)<br>Institut für Sozial- und Präventivmedizin (ISPM),<br>Université de Zurich<br>Institut Universitaire Romand de Santé au Travail (IST), Lausanne | 01.07.2009 -<br>31.01.2013 | 997 176              | 200 000              |
| Entreprises non-fumeurs*   | Ligue pulmonaire des deux Bâle   | 01.04.2010 -<br>31.03.2014 | 2 735 506            | 0                    |
| <b>Total</b>   |  |                            | <b>3 732 682</b>     | <b>200 000</b>       |

### ***Sensibiliser et informer le public***

| <b>Projet</b>   | <b>Responsables</b>  | <b>Durée du projet</b>     | <b>Montant agréé</b> | <b>Exercice 2009</b> |
|---|--|----------------------------|----------------------|----------------------|
| Appel d'offres public pour la campagne de prévention du tabagisme   | Office fédéral de la santé publique (OFSP)   | 20.05.2009 -<br>31.10.2009 | 89 100               | 89 100               |
| Prévention du tabagisme via les cours d'allemand langue étrangère/ seconde langue (Deutsch als Fremdsprache / Zweitsprache - DaF/DaZ) | Haute école des sciences appliquées de Zurich (Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, ZHAW),<br>Institut des langues étrangères pour le monde professionnel et l'enseignement (Institut für Sprache in Beruf und Bildung, ISBB)<br>Groupe de travail Allemand langue étrangère en Suisse (Arbeitskreis Deutsch als Fremdsprache/ Zweitsprache in der Schweiz AkDaF) | 01.02.2010 -<br>30.11.2012 | 104 661              | 0                    |
| Tiryaki Kukla: prévention du tabagisme chez les migrants d'origine turque   | Institut de recherche sur la santé publique et les addictions ISGF   | 01.10.2009 -<br>31.03.2012 | 683 112              | 100 000              |

|  |                        |                         |                  |                |
|--|------------------------|-------------------------|------------------|----------------|
|  | Public Health Services |                         |                  |                |
| Sur les routes de Suisse pour la promotion de la santé | allcomm productions ag | 01.02.2010 - 31.05.2011 | 762 849          | 0              |
| <b>Total</b>   |                        |                         | <b>1 639 722</b> | <b>189 100</b> |

### ***Développer le réseau des organisations actives et créer des conditions-cadre***

| <b>Projet</b>  | <b>Responsables</b>                          | <b>Durée du projet</b>  | <b>Montant agréé</b> | <b>Exercice 2009</b> |
|--|--|-------------------------|----------------------|----------------------|
| UICC/ GLOBALink: développement et mise à jour du portail du réseau international regroupant des spécialistes en matière de prévention du tabagisme | Union Internationale contre le Cancer (UICC) | 01.11.2009 - 31.05.2012 | 135 000              | 0                    |
| QualiPlus – cours et offres de conseils  | Reflecta AG, Berne                           | 15.05.2009 - 31.01.2011 | 160 000              | 55 893               |
| QualiPlus - organisation de cours  | SPA – Zentrum für Kommunikation, Berne       | 01.07.2009 - 30.09.2010 | 28 888               | 1 551                |
|  |  | <b>Total</b>            | <b>323 888</b>       | <b>57 444</b>        |

### ***Promouvoir la recherche***

| <b>Projet</b>  | <b>Responsables</b>  | <b>Durée du projet</b>  | <b>Montant agréé</b> | <b>Exercice 2009</b> |
|--|--|-------------------------|----------------------|----------------------|
| Restauration au Tessin: évolution du chiffre d'affaires  | Université de Lugano, Institut de Communication et de Santé  | 01.08.2009 - 31.07.2010 | 71 820               | 56 820               |
| Enquête: la perception des risques liés au tabagisme chez les 15-19 ans  | Université de Neuchâtel, Institut de recherches économiques  | 01.09.2009 - 31.08.2010 | 74 350               | 22 350               |
| Effet d'un traitement nicotinique de substitution gratuit conjugué à une offre de sevrage tabagique sur Internet | Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Genève<br>Département de médecine et de santé communautaires de l'Université de Lausanne | 01.10.2009 - 31.12.2011 | 207 000              | 62 100               |
|  |  | <b>Total</b>            | <b>353 170</b>       | <b>141 270</b>       |



## Projets de prévention du tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique

| Projet   | Responsables  | Durée du projet         | Montant agréé     | Exercice 2009    |
|--|---|-------------------------|-------------------|------------------|
| cool and clean 2009-2012: prévention et promotion de la santé au sein du sport suisse            | Swiss Olympic Association<br>Office fédéral du sport (OFSP)<br>Office fédéral de la santé publique (OFSP) | 15.09.2009 - 31.01.2013 | 11'450'000        | 2'290'000        |
| Prévention du tabagisme dans les salles de sport – Programmes «Midnight Sports» et «Open Sunday» | Förderverein Midnight Projekte Schweiz (MPCH)   | 01.01.2010 - 31.12.2012 | 2'203'250         | 0                |
| <b>Total</b>   |   |                         | <b>13'653'250</b> | <b>2'290'000</b> |

## Programmes

| Projet   | Responsables   | Durée du projet         | Montant agréé    | Exercice 2009  |
|--|--|-------------------------|------------------|----------------|
| Développement d'un programme cantonal de prévention du tabagisme (pré-projet) JURA | 02, Fondation pour la promotion de la santé, la prévention et le développement durable | 01.10.2009 - 31.10.2010 | 16'500           | 13'200         |
| Fribourg: programme cantonal tabac 2009 - 2013                                     | CIPRET Fribourg-Freiburg (Centre d'Information pour la PREvention du Tabagisme)        | 15.05.2009 - 31.01.2013 | 1'110'000        | 148'000        |
| Programme de prévention du tabagisme 2009 – 2013 du canton de Vaud                 | CIPRET-Vaud (Centre d'Information pour la PREvention du Tabagisme)                     | 15.05.2009 - 31.01.2013 | 3'750'000        | 500'000        |
| Programme cantonal de prévention du tabagisme 2010 – 2014 au Tessin                | Associazione svizzera non fumatori (ASN)   | 01.02.2010 - 30.04.2015 | 1'095'000        | 0              |
| <b>Total</b>   |  |                         | <b>5 971 500</b> | <b>661 200</b> |

## 4.2 Stratégie d'investissement

Compte tenu de la consommation actuelle de tabac en Suisse, le fonds dispose de près de 16 millions de francs par an. L'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme désigne les domaines d'activité auxquels les subsides doivent être affectés mais sans donner de précisions sur l'allocation des ressources.

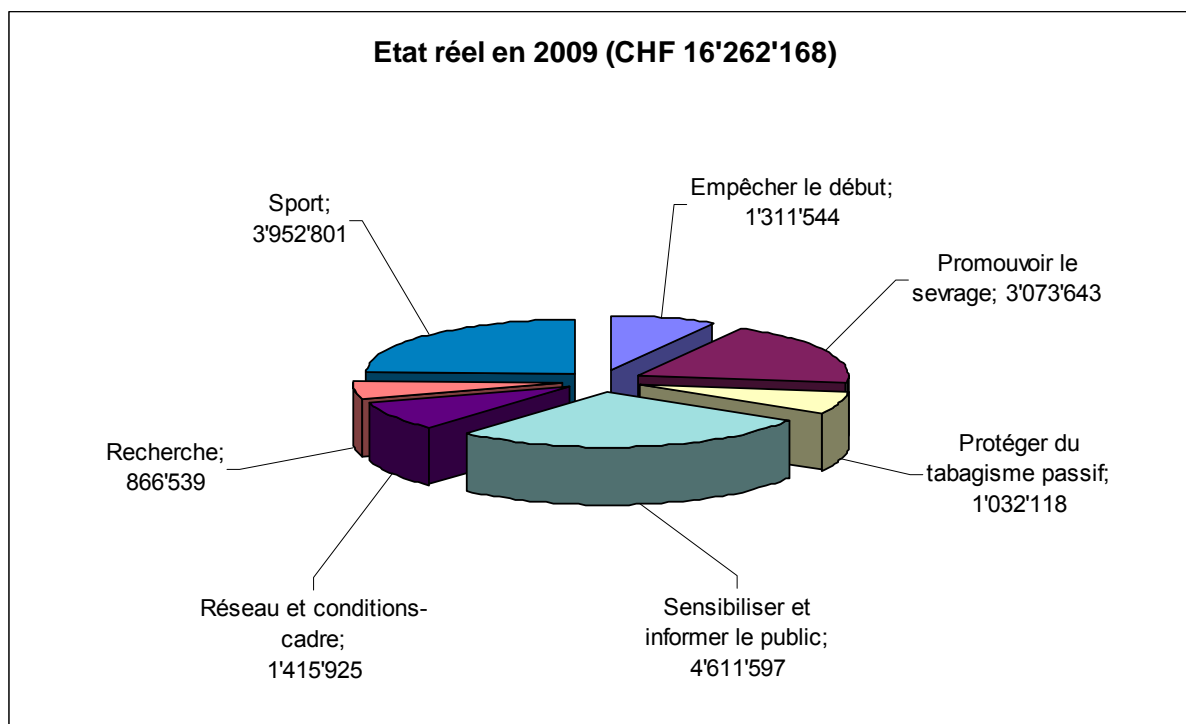
La stratégie d'investissement (cf. [http://www.bag.admin.ch/tabak\\_praevention/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/tabak_praevention/index.html?lang=fr)) fournit une clé de répartition qui se fonde sur l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme et prend pour base stratégique le Programme national tabac 2008 – 2012 tout en s'inspirant des recommandations internationales en matière d'investissements.

Cet instrument s'est révélé adéquat pour guider le processus décisionnel.

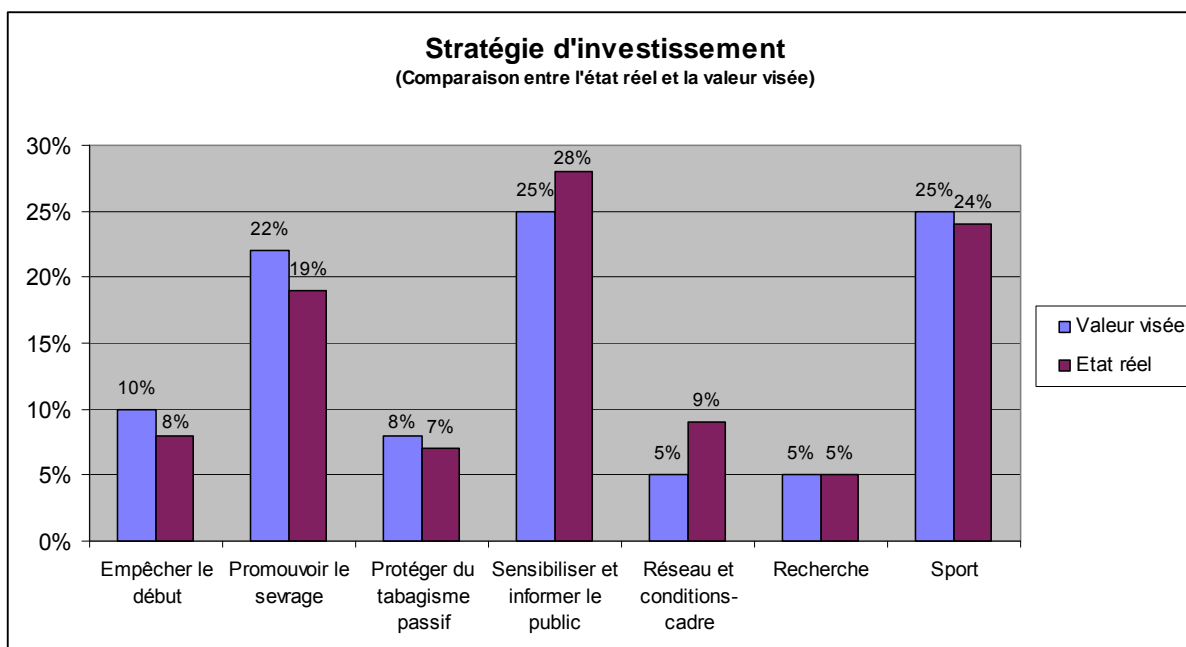
Le tableau comparatif ci-après met en regard les valeurs réelles et les valeurs visées.

## Investissements 2009 par domaine d'activité

Le diagramme ci-dessous montre l'ensemble des aides versées en 2009. Il couvre, outre les paiements relatifs aux nouveaux projets agréés, ceux effectués au titre d'engagements précédents et répartis sur plusieurs années ainsi que les projets propres au FPT.



Le diagramme ci-dessous compare les investissements (état réel) par domaine d'activité et la stratégie d'investissement (valeur visée) du fonds.



### 4.3 Comptes annuels 2009

|  | Année précédente      | Comptes 2009          |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Report du solde</b>   | 23 782 531.35         | 23 229 678.24         |
| <b>Prélèvement des taxes<sup>1</sup></b>                             | 15 863 318.50         | 10 281 210.15         |
| <b>Intérêts</b>  | 477 894.35            | 345 354.75            |
| <b>Remboursements</b>  | 25 578.85             | 9 513.55              |
| <b>Solde avant déduction des projets et des coûts d'exploitation</b> | <b>40 149 323.05</b>  | <b>33 865 756.69</b>  |
| <b>Financements de projets</b>                                       | -16'553'819.35        | - 16'264'167.80       |
| <b>Coûts d'exploitation</b>  |                       |                       |
| – Personnel  | - 265'923.75          | - 379'678.30          |
| – Expertises / commission d'experts                                  | - 77'336.06           | - 72'885.95           |
| – Traductions  | -16'463.80            | -31'828.25            |
| – Formation / conférences  | - 5'519.55            | - 6'848.30            |
| – Frais  | - 219.65              | - 15'083.85           |
| – Autres dépenses de fonctionnement                                  | - 362.65              | - 5'673.97            |
| <b>Total des coûts d'exploitation</b>                                | <b>- 365'825.46</b>   | <b>-511'998.62</b>    |
| <b>Total des financements de projets et des coûts d'exploitation</b> | <b>-16'919'644.81</b> | <b>-16'776'166.42</b> |
| <b>Report du solde</b>   | <b>23'229'678.24</b>  | <b>17'089'590.27</b>  |

<sup>1</sup> Après déduction d'une commission de perception de 2,5 % de l'AFD

## **4.4 Explications complémentaires sur les détails des comptes annuels**

### ***Prélèvement des taxes***

En vertu de la modification de la loi fédérale sur l'imposition du tabac (LTab, RS 641.31) entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010, les fabricants et les importateurs de tabacs manufacturés peuvent demander un entrepôt fiscal agréé. Pour les détenteurs de ces entrepôts, la dette fiscale ne débute plus au moment où les tabacs manufacturés prêts pour la consommation sont emballés ou importés mais seulement lorsqu'ils quittent l'entrepôt. Par conséquent, ces stocks doivent être détaxés.

Cette mesure touche aussi le FPT. Afin d'éviter que celui-ci ne reçoive des montants trop importants qu'il devra rembourser par la suite, la Direction générale des douanes a renoncé au versement intégral de la taxe spéciale. Le décompte final devrait avoir lieu au premier trimestre de 2010.

### ***Remboursements***

Il s'agit d'aides financières versées par le FPT à des tiers pour soutenir leur projet et qui, n'ayant pas été intégralement utilisées, lui ont été partiellement remboursées.

### ***Financements de projets***

Le FPT a notamment pour tâche d'accorder un soutien financier à des projets de prévention. Le montant indiqué correspond au total des subsides alloués à ces projets en 2009. Le paiement s'effectue non pas en un seul mais en plusieurs versements répartis sur toute la durée du projet, raison pour laquelle ce montant ne correspond pas à la valeur totale des projets agréés.

### ***Frais d'exploitation du FPT***

Les frais d'exploitation du fonds, représentant 3 % des charges totales, sont bas. En effet, comme le service FPT ne dispose que de 2,6 postes équivalents plein temps, les frais de personnel ne dépassent pas 2,2 % des dépenses totales. De plus, il est rattaché à l'OFSP qui ne lui facture pas les prestations de services suivantes :

- Expertises et assistance juridique (division Droit)
- Soutien du responsable du service de gestion par le supérieur hiérarchique (chef de l'unité de direction Politique de la santé)
- Traductions (Services linguistiques)
- Comptabilité et finances (Unité de direction Politique de la Santé et Service financier)
- Coordination des demandes des médias, site Internet (section Communication)
- Soutien informatique (section informatique et gestion des équipements)
- Frais généraux : l'office ne facture aucun frais d'infrastructure du fonds

### ***Expertises / commission d'experts***

Le service FPT est soutenu par une commission d'experts (cf. ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme) qui contrôle les demandes et émet des recommandations à son attention. Les taux d'indemnisation de la commission, régis par les ordonnances de la Confédération, sont restés inchangés par rapport à l'année précédente.

De plus, toutes les demandes d'un montant supérieur à 100 000 francs, soumises au fonds, sont transmises pour avis, dans le cadre du processus d'évaluation, à deux expert-e-s externes suisses ou étrangers/étrangères. Pour l'établissement des prises de position, le tarif est de 130 francs de l'heure.

#### *Traductions*

Dans ce domaine, les frais portent sur les traductions confiées à l'extérieur et non pas sur celles effectuées par les services linguistiques de l'OFSP. Ces frais sont également générés par les résumés de l'ensemble des projets agréés ainsi que des rapports finaux et des rapports de recherche, disponibles dans les trois langues officielles sur le site Internet du FPT.

#### *Formation / conférences*

Cette rubrique couvre les frais de formation et les contributions du personnel du service FPT aux conférences.

#### *Frais*

Du 8 au 12 mars 2009 a eu lieu la 14<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le tabac ou la santé à Mumbai (Inde). Deux personnes du FPT y ont participé, ce qui explique que le montant des frais soit plus élevé que l'année précédente.

#### *Autres dépenses de fonctionnement*

Il s'agit des frais généraux tels que les indemnités de repas lors des réunions. Cette rubrique couvre également les frais de publication d'une offre d'emploi en 2009 (à hauteur de 76 %).

### **4.5 Vue d'ensemble des engagements au 31 décembre 2009**

Les comptes annuels du fonds ont été clôturés sur un solde de 17 089 590.87 francs. Ce solde et les recettes à venir garantissent que les engagements contractés pour les prochaines années seront honorés.

| Engagements pour 2010 | Engagements pour 2011 | Total des engagements au 31.12.2009 (2010 – 2012) |
|-----------------------|-----------------------|---|
| CHF 14 499 109. –     | CHF 10 077 084. –     | CHF 30 835 941. –                                 |

#### **Informations supplémentaires :**

Office fédéral de la santé publique  
Unité de direction Politique de la santé  
Service du fonds de prévention du tabagisme  
Téléphone : 031 323 87 66  
[www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)  
[www.prevention-tabagisme.ch](http://www.prevention-tabagisme.ch)